

À ne remplir que si vous êtes concerné par l'une des rubriques ci-après et à renvoyer à AFS au plus tard 30 jours avant l'ouverture du salon EQUIPHOTEL – Du 03 au 07 novembre 2024

AFS

Tél : +33 (0)6 70 61 95 11 // Email : afs@afsconseils.fr

Société :

Paris Porte de Versailles – Hall : - Stand n°:

Contact :

Tél. : Fax :

E-mail :

1. MATÉRIELS OU APPAREILS PRÉSENTÉS EN FONCTIONNEMENT

Type :

Risques engendrés

IMPORTANT : Les matériels présentés en fonctionnement doivent soit comporter des écrans ou carters fixes et bien adaptés mettant hors de portée du public toute partie dangereuse, soit être disposés de façon que les parties dangereuses soient tenues hors de portée du public et à tout le moins à une distance d'un mètre des circulations générales.

Les démonstrations sont réalisées sous l'entière responsabilité de l'exposant.

2. EMPLOI DE PRODUITS NÉCESSITANT UNE DÉCLARATION PARTICULIÈRE

● Source d'énergie électrique supérieure à 100 kVA :

Puissance utilisée :

● Liquides inflammables (autres que ceux des réservoirs de véhicules automobiles) :

Nature : Quantité :

Mode d'utilisation :

3. EMPLOI DE MATÉRIELS NÉCESSITANT UNE DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENTION : Si vous envisagez d'utiliser un matériel figurant ci-dessous, merci de vous reporter au paragraphe qui lui est consacré au chapitre « MESURES DE SECURITE » du présent dossier.

Moteur thermique ou à combustion :

Générateur de fumées :

Gaz liquéfiés (acétylène, oxygène, hydrogène, ou gaz présentant les mêmes risques) :

Nature : Quantité :

Laser :

Substances radioactives :

Nota : Les décisions de l'administration concernant les demandes d'autorisation seront notifiées à l'exposant par AFS.

Date :

Signature :